



PROCOLE D'ACCUEIL PHYSIQUE DES PARTICIPANTS

Mis à jour le mars 2021

Chaque acteur à un rôle essentiel dans le retour en formation présentielle. Les salariés, les intervenants, les stagiaires s'engagent à ne pas se présenter sur le site en cas d'apparition de symptômes évoquant une contamination au COVID-19.

RAPPEL DES CONSIGNES SANITAIRES :

- ✓ **Port du masque obligatoire pour tous en salle de formation, pendant toute la durée de l'action de formation dans les espaces communs et toutes les zones de circulation, et dans tous les cas lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée**
- ✓ **Limitation du nombre de personnes dans une même salle. Dans tous les cas, respect d'une distance minimale de 2 mètres entre chaque les participants laisser une place vide entre chaque personne**
- ✓ **Lavage ou désinfection des mains régulièrement, et dans tous les cas avant/après la manipulation des objets mis en commun avec de l'eau et du savon ou du gel hydroalcoolique**
- ✓ **Éviter le matériel partagé par plusieurs personnes ou prévoir des modalités de désinfection adaptées : lingettes désinfectantes ou solutions hydroalcooliques**
- ✓ **Le matériel personnel doit être apporté par les participants (stylos, bloc-note, etc) Les feuilles d'émargement ne circulent pas mais seront posées sur une table et doivent être signées par demi-journée, dès l'arrivée dans la salle de formation, avec un stylo personnel**
- ✓ **Aération régulière des salles de formation autant que possible à chaque pause.**
- ✓ **Les salles de formation, les zones de circulation et les sanitaires sont nettoyés et désinfectés régulièrement.**

Le règlement intérieur a été mis à jour et envoyé à chacun avant son inscription définitive en formation.



Numéro de formation continue : 93 06 06321 06
Psychothérapie – Formation – Coaching - Audit & gestion RPS
26, avenue Villermont – Le Fontenoy 06000 NICE 04 93 76 72 26 / 06 03 85 26 39
N° SIRET : 483 170 494 00031 -
odileponsconseil@gmail.com - www.odileponsconseil.fr